

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Asselin, Marie-Josée Vice-présidente du comité exécutif - Temps plein * Conseillère municipale	133 141	17 546		
Boucher, Marie-Pierre Membre du comité exécutif - Temps plein * Membre de la commission d'urbanisme Conseillère municipale	114 397	17 546		
Boudreault-Bruyère, Patricia Conseillère municipale	75 075	17 546		
Corriveau, Anne Présidente d'arrondissement - Temps plein * Conseillère municipale	114 397	17 546		
Coulombe-Leduc, Mélissa Membre du comité exécutif - Temps plein * Présidente de la commission d'urbanisme Conseillère municipale	114 397	17 546		
Dallaire, Véronique Conseillère associée au comité exécutif * Conseillère municipale	90 025	17 546		
Despins, Alicia Présidente d'arrondissement - Temps plein * Conseillère municipale	114 397	17 546		
Dussault, Bianca Présidente d'arrondissement - Temps plein * Conseillère municipale	114 397	17 546		
Gosselin, Jean-François Conseiller associé au comité exécutif * Conseiller municipal	94 517	17 546		
Lachance, Pierre-Luc Vice-président du comité exécutif - Temps plein * Conseiller municipal	133 141	17 546		
Lavoie, Claude Membre du comité exécutif - Temps plein * Président d'arrondissement - Temps plein Conseiller municipal	114 397	17 546		
Marchand, Bruno Maire * Président du comité exécutif	176 208	17 546		
Martin, Louis Président du conseil * Conseiller municipal	94 517	17 546		

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Melançon, Stevens Président d'arrondissement - Temps plein * Conseiller municipal	114 397	17 546		
Mercier, Éric Ralph Conseiller municipal	75 075	17 546		
Mercier Larouche, Maude Membre du comité exécutif - Temps plein * Conseillère municipale	114 397	17 546		
Roy, Isabelle Membre de la commission d'urbanisme * Conseillère municipale	84 470	17 546		
Smith, Jackie Conseillère municipale	75 075	17 546		
Vallières-Roland, Catherine Membre du comité exécutif - Temps plein * Maire suppléant Présidente d'arrondissement - Temps plein Conseillère municipale	114 397	17 546		
Verret, Steeve Membre du comité exécutif - Temps plein * Conseiller municipal	114 397	17 546		
Villeneuve, Claude Chef de l'opposition - Temps plein * Conseiller municipal	114 397	17 546		
Weiser, David Membre du comité exécutif - Temps plein * Conseiller associé au comité exécutif Conseiller municipal	110 593	17 546		

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité**Allocations de départ et de transition :**

Bussières, Yvon	73 798
Dion, Raymond	103 132
Ernould, Jérémie	112 508
Hamelin, Geneviève	112 508
Labeaume, Régis	173 127
Légaré, Sylvain	93 143
Morin-Doyle, Michelle	112 508
Normand, Rémy	130 852
Paquet, Patrick	53 873
Rousseau, Jean	73 798
Savard, Marie-Josée	119 948
Tanguay, Dominique	112 508
Verreault, Suzanne	112 508
Villeneuve, Émilie	112 508
Voyer, Patrick	56 254

Note :

La rémunération des élus représente les montants qui ont été versés au cours de l'année financière 2022 à titre de membre du conseil. Les fonctions présentées sont celles occupées à un moment de l'année 2022 et pour lesquelles le règlement sur le traitement des membres du conseil prévoit une rémunération.

* Tel que stipulé au règlement sur le traitement des membres du conseil, lorsqu'un membre du conseil exerce plusieurs fonctions donnant droit à une rémunération additionnelle, il reçoit la rémunération annuelle attachée à une seule de ces fonctions et dans le cas de rémunérations différentes, à celle qui donne droit à la rémunération annuelle la plus élevée. La rémunération prescrite pour cette fonction lui est versée au prorata du nombre de jours dans l'année où il occupe la fonction.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex. : MRC, régie, organisme public de transport).